

Devoir d'information et de conseil en assurance

Comprendre et mettre en pratique le devoir d'information et de conseil en assurance

OBJECTIFS

- **Comprendre** les origines du devoir d'information et de conseil
- **Connaître** l'environnement technique et marketing du risque dépendance
- **Répondre** efficacement à ce risque

PROGRAMME

A. FONDEMENTS DE L'OBLIGATION D'INFORMATION ET DE CONSEIL EN ASSURANCE

1. Origine de l'obligation d'information et de conseil en assurance
2. Sources de droit relatives à cette obligation

B. ÉTENDUE DE L'OBLIGATION D'INFORMATION ET DE CONSEIL

1. Obligation d'information sur l'intermédiaire et obligation d'information et de conseil relatives aux produits
2. Identification des exigences découlant de l'obligation d'information et de conseil
3. Détermination des personnes tenues à l'obligation et aux assurés qui en bénéficient

C. SANCTIONS DE L'OBLIGATION D'INFORMATION ET DE CONSEIL

1. Conséquences du non-respect de l'obligation d'information et de conseil
2. Sanctions et contrôle de l'exécution
3. Régime de responsabilité civile applicable

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats dépendance
- Chargés de clientèle
- Courtiers
- Agents généraux

PRÉ-REQUIS

Connaître les acteurs et les enjeux du secteur de l'assurance

POINTS FORTS

De nombreuses vidéos explicatives permettant d'acquérir rapidement les éléments clés du devoir d'information et de conseil.

Des exercices venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances.

Chaque séquence se clôt par les points clés indispensables à retenir.

Une formation entièrement digitale conçue par un expert de l'assurance.

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Le séquençage du dispositif permet une approche progressive de la formation.

Une formation pertinente autant en 100 % digitale que dans le cadre d'un dispositif mixte.

FORMATEUR(S)

Cette formation a été conçue par un professionnel de l'assurance vie, formateur expert de l'ifpass

SESSION(S) 2018

Disponible toute l'année

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long du parcours.

VALIDATION

A l'issue de la formation, une attestation de formation digitale sera remise au participant.